



asbl présente : **IsolTaMaison**



Une action concertée pour « passer à l'acte » :
Isoler sa maison !

Avec l'appui des communes de **Ohey, Assesse & Gesves**,
de l'asbl **Electrons libres** et des **entrepreneurs locaux**

Une expérience pilote du GAL

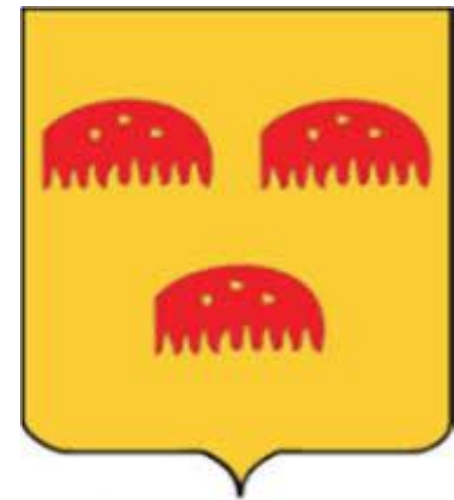


Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.



Qui, que, quoi, comment ?

1. Le GAL et ses partenaires
2. Le Contexte énergétique
3. Le projet pilote IsolTaMaison
4. L'audit logement
5. Une mission « 4 en 1 »
6. Questions-réponses
7. ...



**Commune
d'Ohey**

...Une belle synergie!

GAL Pays des tiges et chavées asbl

GAL (Groupe d'action locale)

Asbl qui promeut des projets de

« **Développement durable (rural)** »

sur **Gesves-Assesse-Ohey**

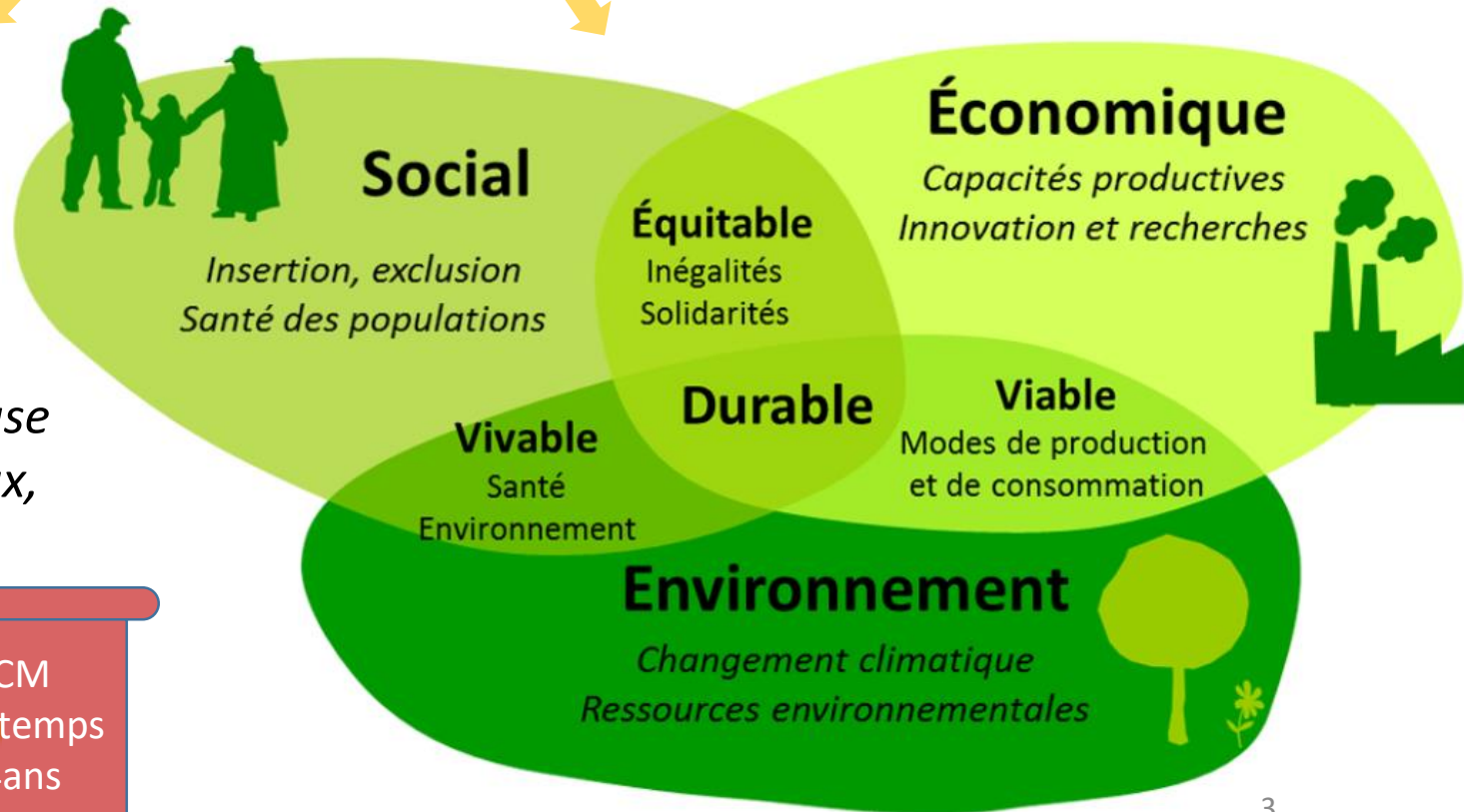
Financement GAL : UE (50%) ; RW (40%) ; Communes (10%)

Chargé de mission Energie verte:

*La création d'une ou plusieurs filières durables
De production de combustible renouvelable
À partir des ressources locales en biomasse ligneuse
Pour la satisfaction de besoins énergétiques locaux,
Par les acteurs économiques locaux.*

*La sensibilisation aux énergies renouvelables,
économies d'énergie...*

CM
Mi-temps
4ans



Les autres partenaires-intervenants :

Le Candidat-rénovateur :

Propriétaire d'une ancienne habitation (>15ans), sur territoire GAL, hésitant...

L'auditeur Logement :

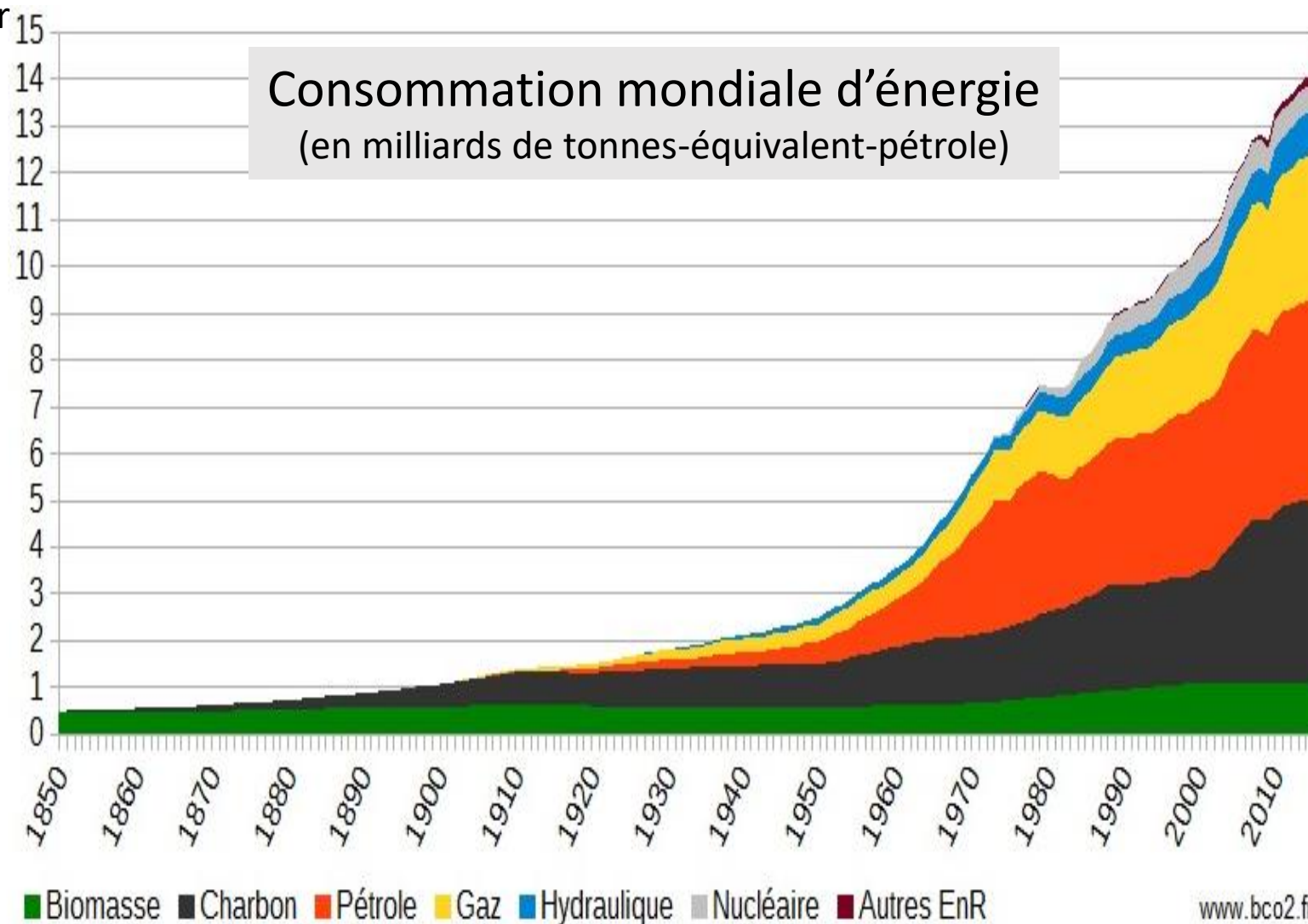
Expert énergétique sélectionné par le GAL via appel d'offre public (agrée par la RW) - Damien Nyssen



- Les entrepreneurs (locaux) :
Concertation avec auditeur pour mise en œuvre optimale ; Travaux ; Contribution financière ;
- Electrons libres asbl : sélection candidats ; Encouragement au « passage à l'acte » ; Vue globale ;
Contribution financière - www.electronslibres.be
- Communes Ohey, Gesves, Assesse : Contribution financière via PAED ; Communication ; Sélection candidats (conseillers-énergie, aussi via cpas) ; Pérennisation de l'action à terme ?
- GAL : Initiateur du projet ; Coordination ; Sélection de l'auditeur ; Sensibilisation ; Contrôle (éviter effets d'aubaine (du candidat rénovateur, de l'auditeur ou de l'entrepreneur) ; Adaptation objectifs); Financement...

Contexte énergétique : une boulimie énergétique

- ∅ Raréfaction des ressources, fossiles en particulier
Pic de pétrole, ...
- ∅ Coût incertain du fossile
- ∅ Grande dépendance énergétique
- ∅ Changements climatiques – Kyoto, Paris...



L'ABANDON PROGRESSIF DU MAZOUT : TROIS RÉGIONS, TROIS TIMINGS

Le **pacte énergétique** entre l'État fédéral et les Régions envisage de stopper la commercialisation des chaudières à mazout en 2035.

C'est bien la vente de chaudières qui sera interdite à cette date, pas leur utilisation ! Cette précision change les choses dans les constructions neuves et les rénovations énergétiques profondes. La date de 2035 s'appliquerait toujours pour les autres habitations.

La **Région wallonne** s'est pour sa part alignée sur le calendrier fédéral de 2035. Elle compte en effet de nombreuses zones rurales non reliées au réseau de gaz, solution de remplacement...

Contexte énergétique : un climat qui s'emballe



Il y a 20.000 ans



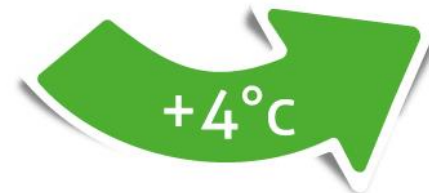
Aujourd'hui



Dans 100 ans



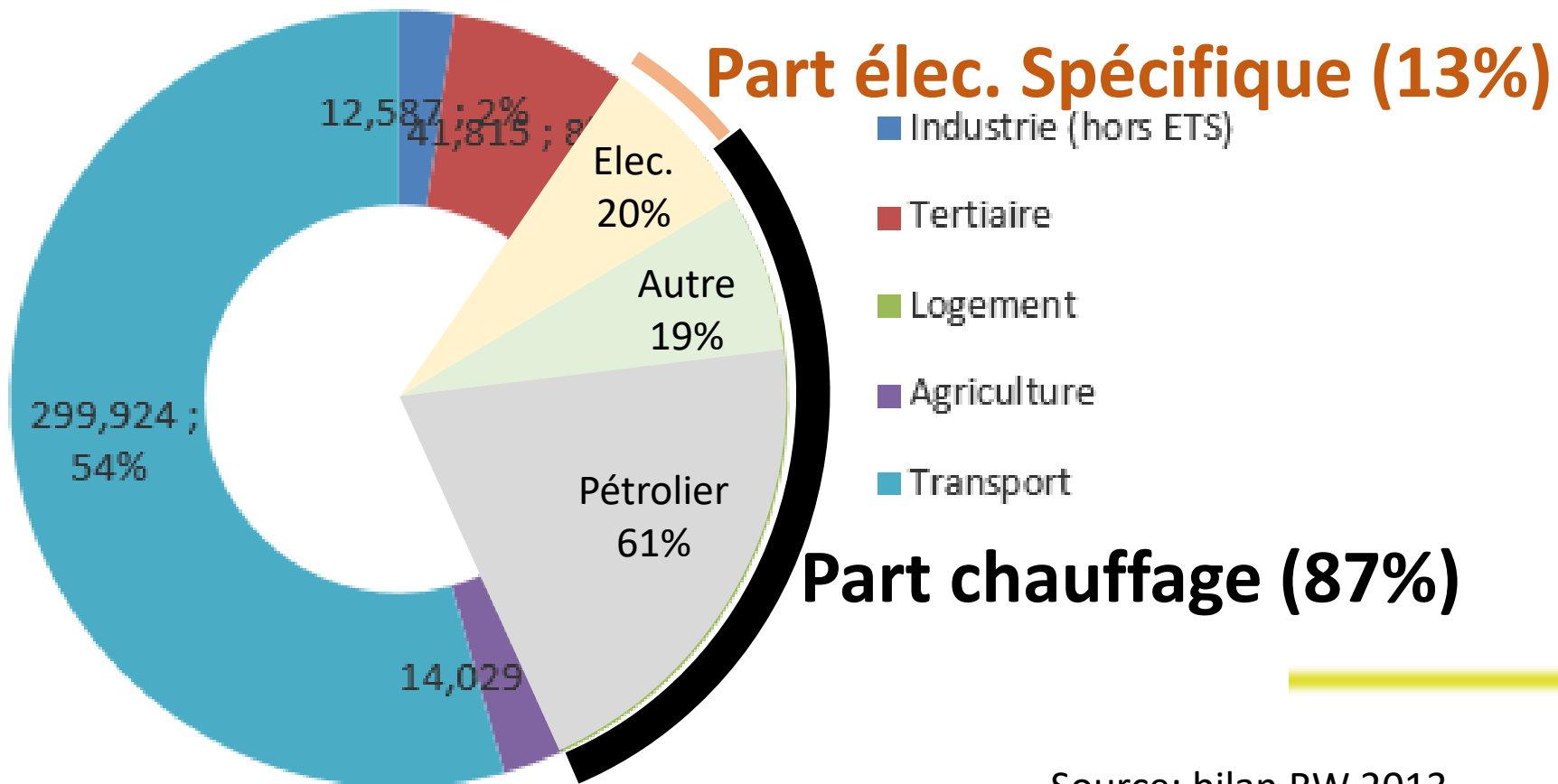
Réchauffement naturel



Réchauffement anthropique
100 fois plus rapide...

Consommation énergie territoire GAL

Que consomme le secteur du LOGEMENT ?



Assesse-Gesves-Ohey:
 20.000hab - 20.000ha
 7000 ménages
 Consomme: **550GWh/an**
 Soit 3000 l_{équ}mazout/hab/an
 ≈ 6,8t CO₂/hab/an

→ Isolons!

Constats et défis :

Les objectifs

- GW, avril 2017 : s
 - Décision GW de «
- Le Gouvernement définira une vision énergétique tenant compte de l'abandon de l'énergie nucléaire d'ici 2025, de l'abandon des énergies fossiles au profit de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050 et de la volonté de développer fortement l'efficacité énergétique, conformément au pacte énergie-climat. DPR, 09 2019

Des outils existent déjà : Des normes, la sensibilisation, l'audit énergétique, des aides à l'isolation, des entrepreneurs capables d'effectuer les travaux...

- Freins :
- Pourquoi isoler? « *50cm de pierre, cela isole très bien* »...
 - Comment isoler? Par où commencer? « *Un audit ca coûte!* »
 - Les travaux coûtent. Les primes sont complexes à obtenir... « *On n'y comprend rien!* »
 - Comment faire une demande de devis? A qui l'envoyer?
 - L'entrepreneur va-t-il faire les travaux correctement?

Nouveau système de primes depuis le 1er juin 2019 si audit logement préalable (+1000€?)

➔ Inertie... Alors que faire ?

Une action de DD locale: ITM

Cette action vise à :

- Sensibiliser les propriétaires à l'énergie
- Impliquer les entrepreneurs locaux
- Inciter les « candidats-rénovateurs » à isoler
- Offrir un **accompagnement de A à Z**
 - Un audit énergétique
 - Des devis auprès d'entrepreneurs locaux
 - Une concertation avec les entrepreneurs
 - Une optimisation des aides (prêts à taux zéro, primes Logement, ...)

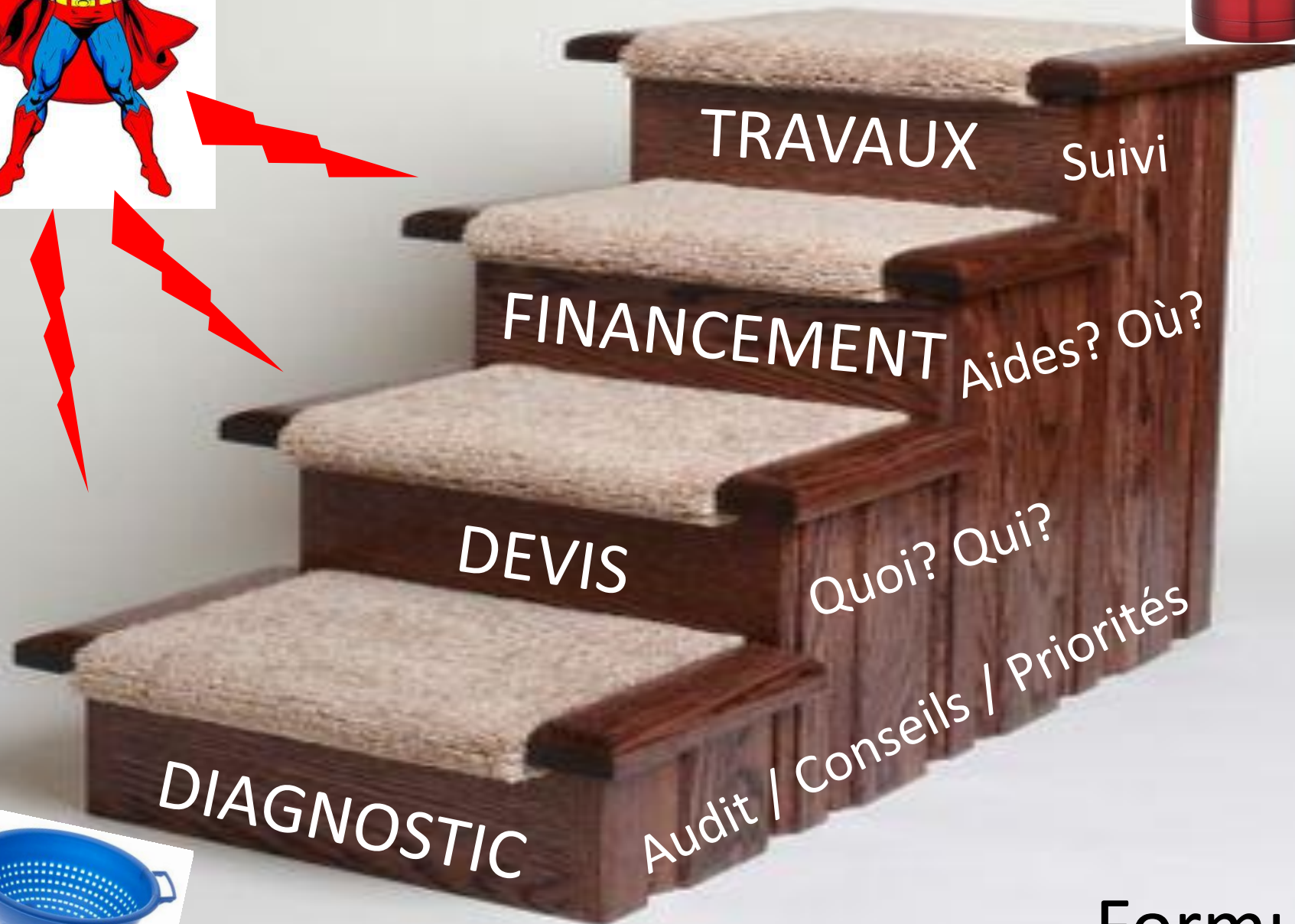
Par un expert énergétique (auditeur logement) - Gratuit!

Un projet pilote du GAL avec l'appui des administrations communales de Assesse, de Gesves et d'Ohey, de l'asbl Electrons libres et des entrepreneurs locaux.





ECONOMIES & Confort



Formule 4 en 1 !

ITM : Une formule 4 en 1!

Un professionnel (auditeur logement) à votre service pour répondre à ces 4 défis **Gratuitement!**

Conditions de participation :

Habitation sur Assesse, Gesves ou Ohey

+ conditions octroi primes :

Propriétaire > 18 ans

Bâtiment > 15 ans

Principalement destiné au logement

...

Objectif 2019-20 :

≈ 100 ménages sensibilisés

20 audits Logement gratuits

≈ 15 « passages à l'acte » = rénovations

Si 12.500€/rénovation

=> **187.500€** travaux énergétiques

En pratique :

Réunions infos:
19/09: Assesse
25/09: Ohey
02/10: Gesves

- 3 soirées d'information tout public (sept-oct)
- **Dossier de candidature** à compléter (<23/10) : (voir farde)
 - Catégorie de revenus
 - Description habitation Propriétaire Habitation > 15 ans...
 - Systèmes énergétiques
- Des critères de sélection et un Comité de sélection (CS)
 - 1. Social ; 2. Énergétique ; 3. Passage à l'acte
- Sélection de 20 candidats-rénovateurs
 - 3 sont déjà présélectionnés; ... restent 17 à sélectionner!

CS: Philippe Ghesquière (E.L.)
Sophie Legros (Cons. Energie)
Marcel Haulot (Cons. Energie)
Julien Delfosse (adm. GAL)
Muriel Dagrain (GAL Logement)

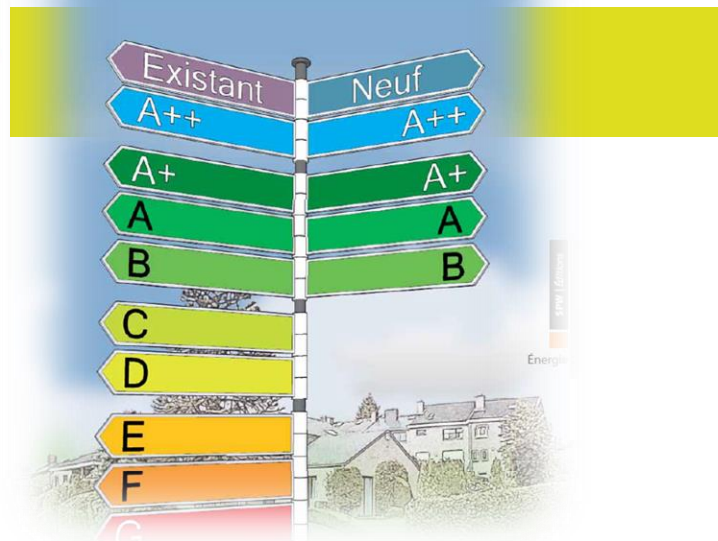
Pour les 20 candidats-rénovateurs sélectionnés:

- Signature d'une « **déclaration d'engagement** » CR/GAL : (voir farde)
 - Recevoir auditeur
 - Envisager d'effectuer des travaux si...
 - Faire appel prioritairement à des entreprises du territoire
 - Re-verser le montant de la prime à l'audit de la RW (de 110 à 660€ selon revenus) au GAL


Et les autres?



IsoTaMaison



Audit logement

- Analyse d'amélioration énergétique
- Démarche volontaire...
- ... Mais obligatoire dans le cadre des primes Habitation de la RW
- Bénéficie d'une prime spécifique
- Réalisé par un auditeur agréé 

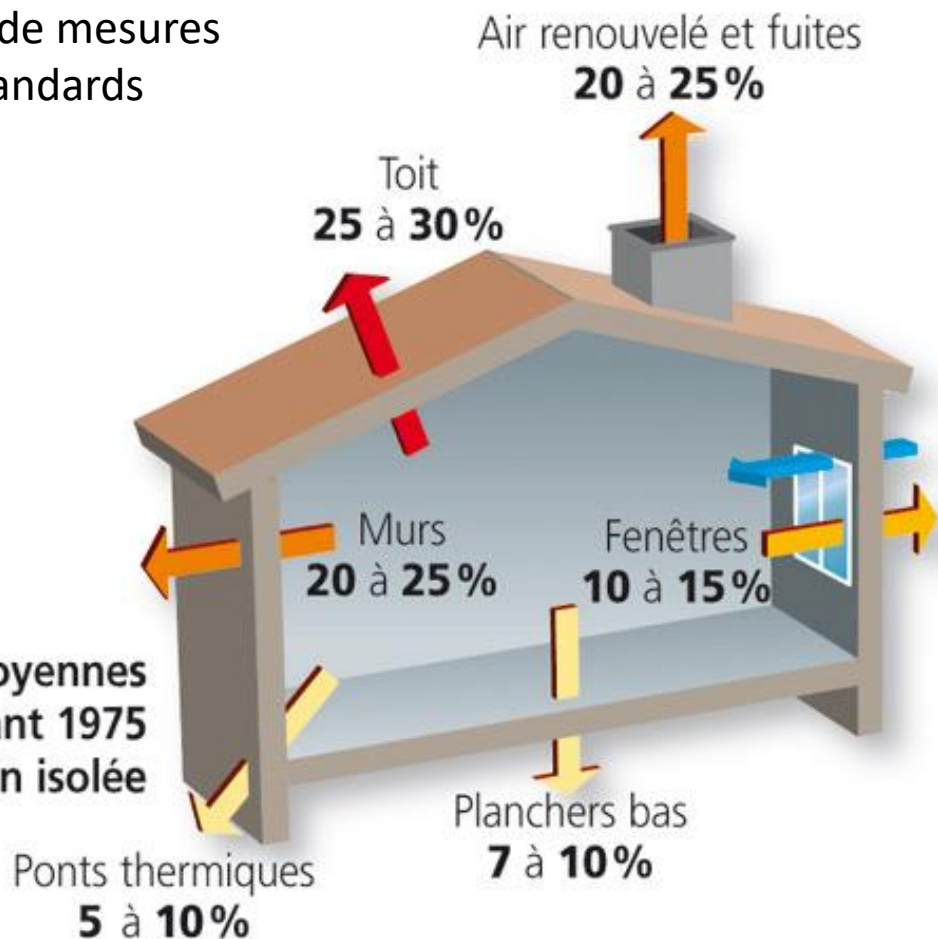
Certificat énergétique (PEB)

- Evaluation énergétique
- Démarche obligatoire en cas de vente ou location

Objectif :

Permet de connaître les points faibles d'un logement et d'identifier les travaux à réaliser prioritairement afin d'améliorer le confort et la santé des habitants et de diminuer les consommations d'énergie.

- Une analyse de l'existant
- Des propositions de mesures pour atteindre les standards « primes » de la RW



Type	Intitulé de la prime	Critères techniques
Toiture	Isolation thermique du toit ou des combles	$U \leq 0,20 \text{ W/m}^2\text{K}$
Mur	Isolation thermique des murs	$U \leq 0,24 \text{ W/m}^2\text{K}$
Sols	Isolation thermique des sols	$U \leq 0,24 \text{ W/m}^2\text{K}$
Menuiseries	Remplacement des menuiseries extérieures ou vitrages extérieurs	$U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2\text{K}$ $ET U_g \leq 1,0 \text{ W/m}^2\text{K}$ + Respect des normes NBN EN 673 et NBN S23-002 + Marquage sur l'espaceur
Chauffage et eau chaude	Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire	$\eta_{wh} \text{ min selon annexe AM}$
	Pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée*	COP ou SCOP on min selon annexe AM HORS PAC #/Air
	Chaudière biomasse*	Classe 5 selon norme NBN EN 303-5 + Respect AR 12 octobre 2010
	Poêle biomasse local*	Pellets : $\eta \geq 87\%$ Autre biomasse : $\eta \geq 75\%$ + Respect critères d'émission selon AM + Respect AR 12 octobre 2010
	Chauffe-eau solaire	Installateur Qualiwall + Exposition Est à Ouest + Superficie $\geq 2\text{m}^2$ + Couverture solaire $\geq 60\%$ + Exigences de comptage selon AM
Système de ventilation	Système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux	Respect des débits + Calorifugeage des conduits + Atténuation acoustique
	Système VMC double flux (avec récupération de chaleur)*	+ Pour simple flux : gestion à la demande + Pour double flux : $\eta \geq 78\%$
Augmentation des rendements	Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations de chauffage	Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage ou d'émission
	Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage et de régulation d'eau chaude sanitaire	HORS remplacement, réglage ou entretien des appareils et des organes de combustion

* Listes d'appareils éligibles disponibles ou en préparation

La mission « 4 en 1 » :



1. Réalisation de l'audit:

- Analyse de l'**enveloppe** du bâtiment (murs, toitures, châssis, planchers, châssis...)
- Analyse des **systèmes** de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, de la ventilation et de certains critères de salubrité ou de sécurité (conformité de l'installation électrique/gaz, défaut de stabilité, d'humidité, etc...)
- Prise en compte des **projets d'aménagement** d'espaces non chauffés (ex : aménagement d'un ancien grenier en chambres, aménagement d'un ancien chenil en bureau,...)
- Déterminer les **travaux d'améliorations** cohérents et adaptés au logement en les regroupant sous forme de **bouquets de travaux** dans un scénario chiffré (investissement initial, primes et aides, temps retour sur investissement, économie d'énergies)
- ➔ Expliquer et commenter personnellement le contenu du rapport d'audit à l'aide de la brochure explicative officielle qui l'accompagne
- ➔ Donner les conseils les plus pertinents tant d'un point de vue technique que budgétaire, tout en gardant son impartialité et objectivité. (aucune offre commerciale ; confidentialité, ...)

La mission « 4 en 1 » :

2. Accompagnement à l'obtention de devis

- Le candidat-rénovateur (CR) décide de demander certains devis
- Une liste d'entrepreneurs locaux est mise à disposition par l'auditeur, compilée par le GAL
- Le CR s'engage à travailler prioritairement avec des entrepreneurs locaux
- Le CR rédige et envoie les demandes de devis. Si besoin, il demande conseil à l'auditeur

3. Concertation avec l'entrepreneur

- Lors de la signature d'un devis, CR, auditeur et entrepreneur
- L'entrepreneur s'engage à verser 1% de la valeur de l'opération (à l'exception de la fraction ITM)
- Discussion sur mise en œuvre (matériaux, calendrier, etc.)

4. Optimisation des

- Calcul des montants
- Conditions d'accès à l'asbl (menopack et Renoprêt (via FLW, SWCS))
- Accompagnement sur le site de remplir les formulaires

Avec ITM : Gratuit !

**Avec ITM : Prime au « passage à l'acte »!
L'asbl Electrons Libres vous verse 200€**

Les primes RW :

- Réalisation audit
- Isolation Enveloppe
- Amélioration Systèmes
- Sécurité/Santé

RR < 23.000€	R1	x 6
RR < 32.700€	R2	x 4
RR < 43.200€	R3	x 3
RR < 97.000€	R4	x 2
RR > 97.000€	R5	x 1

- Liées aux revenus : (extraits de rôle)

- Liées au matériau : Si biosourcé = x1,25
- Plafonnées à 70% de la valeur des travaux
- Surprime communale : x1,2 (?)

- + Prêts à taux zéro (Renopack, Renoprêt (SWL, SWCS))

Prime de base	Si...		
	Biosourcé	Revenu R1	Commune
	1,25	6	1,2
1.000 €	1.250 €	7.500 €	9.000 €

Type	Intitulé de la prime	Montant prime de base
Audit	Audit Logement	110 €
Toiture	Remplacement de la couverture	6 €/m ²
	Appropriation de la charpente	250 €
	Remplacement d'un dispositif d'eaux pluviales	100 €
	Isolation thermique du toit ou des combles*	0,15 €/kWh économisé
Mur	Assèchement des murs – infiltration	5 €/m ²
	Assèchement des murs – humidité ascensionnelle	6 €/m ²
	Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs	8 €/m ²
	Isolation thermique des murs*	0,15 €/kWh économisé
Sols	Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux	5 €/m ²
	Isolation thermique des sols*	0,15 €/kWh économisé
	Remplacement finition en cas d'isolation sur la dalle	5 €/m ²
Santé	Élimination de la mэрule ou de tout champignon aux effets analogues	250 €
	Élimination du radon	250 €
Sécurité	Appropriation de l'installation électrique	250 €
	Appropriation de l'installation de gaz	250 €
Menuiseries	Remplacement des menuiseries/vitrages	250 €
Chauffage et eau chaude	Pompe à chaleur pour l'eau chaude	1.200 €
	Pompe à chaleur pour le chauffage	1.200 €
	Chaudière	1.200 €
Isolation	Isolation des rendements de production, de distribution, de stockage et de régulation d'eau chaude sanitaire	0,15 €/kWh économisé
	Isolation des rendements de production, de distribution, de stockage et de régulation d'eau chaude sanitaire	0,15 €/kWh économisé

Séance d'information
(avec les guichets de l'énergie)
Le 10 octobre à Assesse

* Majoration de 25% si la teneur biosourcée du produit mis en oeuvre est supérieure ou égale à 70%

Quelques formalités de l'action ITM :

- Un **appel d'offre public** Auditeur Logement (juin 2019)
- Le **formulaire de candidature** pour les Candidats-rénovateurs - voir farde (<23/10/2019)
- Un **comité de sélection**, des critères de sélection (1.sociaux ; 2. énergétiques), une pondération
- Une **classification des entrepreneurs** selon leur métier (en cours)
- Une **déclaration d'engagement** entre le Candidat-rénovateur sélectionné et le GAL
- Une **convention de partenariat** entre l'entrepreneur et le GAL (quand signature devis)

LET'S GO en date du 16/09/2019 : 29 candidats, 9 dossiers de candidature complétés



PRIMES ÉNERGIE COMBIEN, COMMENT?

Jeudi 10 octobre - ASSESSE

19H30 - SALLE DU CONSEIL DE LA MAISON COMMUNALE
C'EST GRATUIT ET L'APÉRO TIGES & CHAVÉES EST OFFERT !



Isolons bien Isolons malin !



Tout savoir sur les primes habitation
et les prêts à taux zéro !

WWW.TIGES-CHAVEES.BE



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



En synergie avec l'administration communale d'Assesse



LE CHAUFFAGE AU BOIS LUNDI 21 OCTOBRE - GESVES

19H30 - SALLE DU CONSEIL DE LA MAISON COMMUNALE
C'EST GRATUIT ET L'APÉRO TIGES & CHAVÉES EST OFFERT !



LA WALLONIE SORT DU MAZOUT EN 2035 ET VOUS ?



WWW.TIGES-CHAVEES.BE



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



En synergie avec l'administration communale de Gesves